

	Faculté	des langues	
	Université de Strasbourg		

GUIDE PÉDAGOGIQUE

Master 2 Communication Internationale





Anne MASSERAN

Responsable du M2 Communication Internationale

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue en M2 Communication internationale. Vous parvenez, pour la plupart, à la fin de votre parcours universitaire et bientôt, le monde professionnel vous ouvrira ses portes. Durant cette année, vous allez parfaire vos connaissances et découvrir de nouvelles compétences. En effet, le « M2 com » (comme l'appellent les étudiant.es) est pensé pour que vous puissiez mettre en application très rapidement des théories, des stratégies, des savoir-faire.

Lors de vos cours, vous aborderez les domaines spécifiques de la communication (communication de crise, événementielle, relations média...). Vous serez également amenés à vous immerger dans des ateliers pratiques, tels que la PAO, la photo, la communication digitale et d'autres encore. Toutes ces dimensions sont encadrées par des cours plus fondamentaux comme la communication internationale des entreprises, le droit de la communication ou encore la communication interculturelle. Et bien entendu, l'attraction toute particulière que vous éprouvez pour les langues pourra s'épanouir lors des séminaires en anglais et dans la seconde langue que vous avez choisi. Le M2 Com veut donc être à la fois le catalyseur de vos talents et vous donner la possibilité d'apprendre encore plus !

Vous travaillerez beaucoup en équipe, car les métiers de la communication exigent ce savoir être du travail en commun, de la mise en accord des compétences de chacun, de la coopération. Deux tâches majeures vous attendent. D'un côté la réalisation de notre journal, le Polygloss, vous demandera de mettre en pratique vos compétences rédactionnelles, de PAO, de photo et aussi d'organisation. De l'autre côté, le Challenge vous conduira à vous positionner en tant qu'agences de communication pour répondre aux demandes de l'initiateur ou de l'initiatrice du projet. J'espère que ces missions, parfois difficiles mais toujours passionnantes, vous tiendront en haleine tout au long de votre présence à l'Université.

Le Master 2 est également l'occasion de mettre un pied dans le monde du travail. L'alternance vous permettra d'apprendre et de vous perfectionner à la fois à l'Université et dans une structure. En passant de l'une à l'autre, vous prendrez la mesure de leur complémentarité. Ceux et celles qui choisiront le stage de 6 mois pourront partir au loin, exercer la communication dans d'autres contextes. Ces deux modalités vous permettront de perfectionner deux fois plus vos aptitudes de communicant.e !

Soyez engagé.es, créatives et créatifs, organisé.es, endurants, alliez la proactivité à la réactivité et coopérez les un.es avec les autres, cette année passera très (trop ?) rapidement, et j'espère de tout cœur qu'elle vous apportera tout ce dont vous aurez besoin lorsque vous quitterez les bancs de l'Université.



Dr. Samira Khemkhem

Directrice du département
d'études en relations
internationales

samira.khemkhem@unistra.fr

Chers étudiants,

Les études en relations internationales offrent une opportunité unique de comprendre les dynamiques mondiales, de promouvoir l'intelligence collective et de contribuer à un monde plus juste et équilibré. En tant qu'étudiants engagés dans ce domaine, il est important de cultiver certaines valeurs essentielles qui façonneront votre parcours académique et professionnel. L'ouverture d'esprit, la sensibilité interculturelle, la pensée critique, l'intelligence collective et la coopération internationale sont au cœur de notre approche pédagogique et nous aimerions vous les transmettre.

Vous démarrez une nouvelle étape de votre parcours académique au sein de notre institut. C'est une étape exigeante, intense et formatrice et une grande porte ouverte sur la vie professionnelle. Pour réussir ou mieux exceller dans vos études de Master, il est essentiel de définir des objectifs clairs et réalisables. Fixez-vous des cibles ambitieuses, mais réalistes, et divisez-les en étapes plus petites et mesurables. Ces objectifs vous permettront de rester concentré, motivé et de mesurer vos progrès tout au long de votre parcours. Considérez chaque défi comme une opportunité d'apprentissage et de développement. Établissez un emploi du temps organisé. Adoptez une routine d'apprentissage régulière pour stimuler votre engagement académique. Profitez des nombreuses ressources mises à votre disposition pour soutenir votre apprentissage. Consultez vos enseignants, qui sont là pour vous aider et répondre à vos questions. Utilisez les bibliothèques universitaires et les bases de données en ligne pour approfondir vos connaissances.

Soyez curieux et avide de connaissances, imprégnez-vous de l'énergie intrépide qui caractérise nos étudiants et surtout profitez de chaque instant !

Cette étape charnière de découverte, d'hésitation et de construction nécessite un engagement fort de votre part et beaucoup de travail et de sérieux. Nous comptons sur vous !

Au nom de toute l'équipe RI, je vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue.

Que l'aventure commence!

SOMMAIRE

- 01.** **Introduction**
- 02.** **Planning annuel 2023-2024**
- 03.** **Le Master 2 CI**
- 04.** **Programme**
- 05.** **Contacts intervenants**
- 06.** **Professionalisation**
- 07.** **Bibliographie indicative et introductive**
- 08.** **Modalités de contrôle**
- 09.** **Règlement intérieur**
- 10.** **Règlement de la salle Bruxelles**
- 12.** **Nous contacter**
- 13.** **Liens utiles**

Planning annuel 2023-2024

Semestre 1

4 septembre 2023 8h30 (préentré + cours) - 31 mars 2024

Semestre 2

1er avril - 30 septembre 2024

Début et fin des cours

Lundi 4 septembre - 29 mars 2024 (inclus)

Congés (pour les non alternants)

Toussaint 30 octobre au 05 novembre 2023

Noël 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Hiver 04 mars au 10 mars 2024

Semaines à l'Université

04 septembre 2023 - 15 septembre 2023

06 novembre 2023 - 10 novembre 2023

15 janvier 2024 - 19 janvier 2024

25 mars 2024 - 29 mars 2024

Examens et sessions de rattrapage

Présentation challenge :

15/03/23, 8h30-12H30

Oraux de mission pro ou de mi-alternance :

du 25/03/24 au 29/03/24

Rattrapages :

mi-septembre à début octobre 2024

Journées particulières

Vendredi 15/09/23 : journée Challenge CEA

25 mars 2024 - 29 mars 2024 : oraux (les alternant.es doivent être présent.es à l'Université toute la semaine durant cette période)

Ces dates sont impératives

Calendrier d'alternance 2023-2024

Calendrier d'alternance 2023 / 2024 (Édition du 30/06/2023)
Master 2 Langues et Société Parcours Communication Internationale



Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Août 2024	Septembre 2024
M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM	M AM
V 1	D 1	M 1	V 1	L 1	J 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1	J 1	D 1
S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2
D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	D 3	M 3	S 3	L 3	M 3	S 3	M 3
L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	V 5	L 5
M 6	S 6	L 6	M 6	S 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	M 6	V 6
J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	S 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7
V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	D 8
S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9
D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10	D 10	M 10	S 10	L 10	M 10	S 10	M 10
L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11
M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	V 12	L 12
M 13	S 13	L 13	M 13	S 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13
J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	S 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14
V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	D 15
S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16
D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17	D 17	M 17	S 17	L 17	M 17	S 17	M 17
L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	V 19	L 19
M 20	S 20	L 20	M 20	S 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20
J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	S 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21
V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22
S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23
D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	D 24	M 24	S 24	L 24	M 24	S 24	M 24
L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	V 26	L 26
M 27	S 27	L 27	M 27	S 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27
J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	S 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28
V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29	D 29
S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30
M 31			D 31	M 31	S 31	D 31		V 31		M 31	S 31	

Formation
Entreprise
Examen/Soutenance (date prévisionnelle) – Selon convocation

Note : les jours fériés propres à l'Alsace/Moselle sont des jours en entreprise pour les apprentis dont l'employeur est basé en dehors de ces régions.

Faculté des langues

Université de Strasbourg



Objectifs

Former des professionnels multilingues aux métiers de la communication internationale :

- Stratégies de communication
- Métiers de la communication internationale et interculturelle
- Métiers de la communication externe et interne
- Community management
- Métiers de la communication web
- Métiers de l'événementiel
- Relations publiques
- Relations médias
- ...



Compétences transversales

- Conception, réalisation, diffusion et évaluation de projets de communication internationale
- Maîtrise et pratique des langues étrangères dans le domaine de la communication
- Gestion des situations interculturelles

LE MASTER 2



Cadre pédagogique

- Cours, travaux dirigés et séminaires
- Stage de 5 mois minimum
- Alternance possible : 3 jours entreprise / 2 jours université jusqu'en avril, puis immersion totale dans la structure
- Elaboration et soutenance d'un mémoire réflexif concernant une problématique de stage



Débouchés

- Agences de communication
- Collectivités locales et territoriales
- Entreprises à activités internationales
- Institutions locales, nationales, européennes ou internationales
- Associations et organisations internationales (OG ou ONG) etc...



Ils contribuent à la formation

- Le Master 2 Communication internationale, en double diplôme avec
- l'Université de Passau, est soutenu par l'Université franco-allemande
- Conseil de l'Europe
- Collectivité Européenne d'Alsace
- Eurométropole de Strasbourg, Ville de Strasbourg, Région Grand Est, etc...
- Arte



Agences : Ligne à suivre, Sous le signe du Capricorne, La couleur du zèbre...
Union des conseils en communication du Grand Est ...



PROGRAMME

Semestre 3	ECTS	Coef	Nombre d'heures
UE1 - Communication en contexte international	ECTS 6	2	78
Communication internationale des entreprises et organisations	Anne Masseran		40
Droit de la communication	Thierry Edmond		14
Communication interculturelle	Jean Zougrana		12
Champs de la communication	Anne Masseran		12
UE2 - Domaines spécifiques de la communication	ECTS 6	1,5	82
Communication média et relations presse	Richard Nicolini		16
Communication de crise	Valérie Palanchon		16
Communication événementielle	Nathalie D'Ambrosio-Vitale		12
Gestion de crise	Patrick Cansell		16
Réalisation d'un journal	Jocelyne Bicler		22
UE3 - Outils et supports de la communication	ECTS 6	2	83
Interface graphisme / communication	Christian Remy		12
PAO	Sandra Sortzt-Miller		22
Son et communication	Vivien Roche		8
Photographie et communication	Jacky Ley		12
Challenge de communication + workshop com	Marta Jacques		10 (+ 10 en autonomie)
Ateliers d'écriture	Alexandre Koulmann		9
UE4 - Pratiques de communication web	ECTS 6	1,5	64
Stratégie médiatique	Nigel Smith		12
Communication digitale	Apolline Mariotte		24
Création de site web	Sylvain Joncour		14
Vidéo web	Richard Nicolini		14

Semestre 3	ECTS	Coef	Nombre d'heures
UE5 - Séminaires en langues étrangères	ECTS 6	2	60
Séminaire en anglais	Maryline Kautzmann Ellen Carter		36
Séminaire en allemand	Verena Hänsch		24
Séminaire en espagnol	Carmen Arevalo-Blanco		24
Séminaire en italien	Patrizia Cantarelli		24
Séminaire en russe	Tetyana Moro-Kostenko		24
Médiation linguistique	Benoît Delâtre		24
Civilisation chinoise	Yuancun Xue		24

Semestre 4	ECTS	Coef	Nombre d'heures
UE1 - Compétences professionnelles et techniques de recherche	ECTS 3	1,5	44
Méthodologie de mémoire	Anne Masseran		12
Technique d'enquête	Anne Masseran		12
Ressources documentaires	Aline Demange		6
Communication professionnelle	Stéphane Burckel		8
Méthodologie de projet	Jonathan Rangapanaiken		6
UE2 - Stage / alternance et mémoire de fin d'études	27	2	/
Stage / alternance			/
Mémoire de fin d'études			/



CONTACTS INTERVENANTS

Matière enseignée	Nom de l'intervenant	Fonction et organisme	Courriel
Communication internationale des entreprises et organisations et champs de la communication	Anne Masseran	MCF Université de Strasbourg	masseran@unistra.fr
Challenge	Marta Jacque	Directrice adjointe à la communication, CEA	marta.jacque@alsace.eu
Droit de la communication	Thierry Edmond	Avocat	edmondthierry@gmail.com
Communication interculturelle	Jean Zoungrana	MCF Université de Strasbourg	zoungrana@unistra.fr
Atelier d'écriture	Alexandre Koulmann	IEEF	akoulmann@unistra.fr
Conception, création et graphisme	Christian Rémy	Agence "Ligne à suivre"	christian@lignesuivre.com
Création de site web	Sylvain Joncour	DI, Université de Strasbourg	sylvain.joncour@unistra.fr
PAO	Sandra Miller	DALI, Université de Strasbourg	smiller@unistra.fr
Relations médias et vidéo	Richard Nicolini	Médiastratégie	richard.nicolini67@gmail.com
Stratégie médiatique européenne	Nigel Smith	Conseil de l'Europe	Nigel.SMITH@coe.int
Communication digitale	Apolline Mariotte	CEA	apolline.mariotte@alsace.eu
Médiation linguistique	Benoît Delatre	Université de Strasbourg	delatre@unistra.fr
Communication professionnelle	Stéphane Burckel Cora Klein	Formateur et coach, Eloquentia formatrice et coach, Koralliance	stephaneburckel@gmail.com info@koralliance.fr

Matière enseignée	Nom de l'intervenant	Fonction et organisme	Courriel
Communication de crise	Valérie Palanchon	Agence "Sous le signe du Capricorne"	valeriepalanchon@sldc.fr
Communication événementielle	Nathalie D'Ambrosio-Vitale	Eurométropole de Strasbourg	Nathalie.DAMBROSIO-VITALE@strasbourg.eu
Gestion de crise	Patrick Cansell	ARTEM information et stratégies	patrick.cansell@yahoo.fr
Journal interne	Jocelyne Bicler	Agence Vuxe	jbicler@orange.fr
Son et communication	Vivien Roche	Réalisateur son	<u>vivien.roche@live.fr</u>
Photographie et communication	Jacky Ley	Photographe	jackyley@gmail.com
Anglais	Maryline Kautzmann Ellen Carter	MCF Université de Strasbourg	kautzmann@unistra.fr ecarter@unistra.fr
Espagnol	Carmen Arevalo-Blanco	Chargée de missions internationales	arevalo.blanco@gmail.com
Allemand	Verena Hänsch	Université de Strasbourg	verena.hansch@unistra.fr
Italien	Patrizia Cantarelli	Université de Strasbourg	cantarelli@unistra.fr
Russe	Tetyana Moro-Kostenko	Université de Strasbourg	tetyanakostenko1271@gmail.com
Civilisation chinoise	Yuancun Xue	Université de Strasbourg	yuancunxue@yahoo.com
Méthodologie du mémoire	Samira Khemkhem Anne Masseran	Université de Strasbourg	samira.khemkhem@unistra.fr masseran@unistra.fr
Ressources documentaires	Aline Demange	Service des bibliothèques, Université de Strasbourg	demange@unistra.fr
Méthodologie de projet	Jonathan Rangapanaiken	Chargé de communication CNRS Innovation	jonathan.rangapanaiken@cnrs-dir.fr

Se professionnaliser



Votre professionnalisation est au cœur de l'organisation pédagogique du M2 Communication Internationale. Vous vous initiez au monde de l'emploi et vous renforcerez votre profil professionnel tout au long de votre cursus. L'accompagnement pédagogique ainsi que le stage ou l'apprentissage contribueront au perfectionnement de vos connaissances et compétences.

Alternance

Le master est ouvert à l'alternance : durant le premier semestre, vous serez en alternance les jeudi et vendredi, sauf vacances pendant lesquelles l'étudiant est à temps plein en entreprise (sauf congés) et les semaines prévues dans le calendrier d'alternance. Au second semestre, vous serez à temps plein dans l'entreprise, jusqu'au 30 septembre 2024.

Les étudiant.es en alternance sont titulaires d'un contrat de travail, leur présence à l'ensemble des cours est obligatoire. Les absences injustifiées feront l'objet d'une retenue de salaire.

Stage (pour les non alternant.es)

Stage obligatoire de 5 mois minimum / 6 mois maximum à partir du 1er avril 2024. Le stage doit être fondé sur une mission ou un projet de communication, de préférence internationaux, confiés à l'étudiant.e dans les différents domaines de la communication. La responsable de la formation donne ou non son aval après l'étude du cahier des charges proposé à l'étudiant.e



Se professionnaliser



Mission professionnelle / Mi-alternance

Mission professionnelle pour les non alternant.es : du lundi 25/09/23 au lundi 18/12/23 (environ)

Les missions se déroulent sur deux jours par semaine, lundi-mardi ou mardi-mercredi

La mission susceptible d'être raccourcie ou rallongée en fonction de la demande des initiateurs ou initiatrices. Elle est réalisée en situation réelle (en groupe ou individuellement), sous l'égide d'un.e initiateur.ice de mission, interne ou externe.

Les missions professionnelles ainsi que les alternances font l'objet d'un exposé de 15mn + 15mn de questions sur la méthodologie de projet utilisée en situation. Ces oraux auront lieu dans la semaine du 25 mars 2024, devant la responsable de diplôme et le /la tuteur.e d'alternance ou de mission professionnelle. Voir modalité d'examen ci dessous.

Challenge

Au cours de ce travail d'équipe, vous tenterez de présenter le meilleur plan de communication et de convaincre les professionnels.

Plan de communication détaillé écrit à rendre le 15/02/24 au plus tard

Le plan sera présenté le 15/03/24 devant les professionnels et les enseignants

Mémoire

Cours de méthodologie du mémoire : jeudi 21/03/24, 9h-12H et 13h-17h et vendredi 22/03/24, 9h-12h et 13h-17h

Date limite de dépôt du mémoire le 31 août 2023

Soutenances : de la mi-septembre à début octobre 2024 (des aménagements peuvent être prévus sur ces dates)



BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE ET INTRODUCTIVE

Ouvrage à lire, si cela n'est pas encore le cas :

- ADARY A., MAS C., WESPHALEN M.H, Toute la communication pour un monde plus responsable, Dunod, 2020

Quelques ouvrages plus théoriques et/ou introductifs, recommandés aux étudiants n'ayant pas de formation théorique en communication :

- ALLEMANO S., MAYERE A., Communication organisationnelle : Formes et transformations contemporaines, L'Harmattan, 2018
- D'ALMEIDA N., les promesses de la communication, PUF, 2012
- DORTIER J.F. (Dir.), La communication – Des relations interpersonnelles aux réseaux sociaux, éd. Sciences humaines, éd. Sciences humaines, 2016
- IRIBARNE P. d', Cultures et mondialisation : gérer par delà les frontières. Seuil, 2002.
- FAURE B., NICOLAS A., La communication des organisations, Seuil, collection Repères, 2014

Les étudiants peuvent également consulter les manuels suivants :

- MALAVAL P., DECAUDIN J-M., Pentacom - communication corporate, interne, financière, marketing b-to-c et b-to-b, Pearson, Paris, 2019
- WESPHALEN M.H., LIBAERT T., La communication externe des entreprises, Dunod, coll. Topos, 2018
- WESPHALEN M.H., LIBAERT T., La communication interne des entreprises, coll. Topos, Dunod, 2018
- LIBAERT T. et al. Communication : L'ouvrage de toutes les communications, Vuibert, Paris, 2018

Certains des ouvrages proposés font l'objet d'actualisations et de rééditions fréquentes, les éditions les plus récentes sont recommandées.

Plusieurs ouvrages sont onéreux, il n'est donc pas nécessaire de les acheter. Seule la consultation approfondie du manuel « Communicator » est plus particulièrement conseillée (plusieurs exemplaires de la 8ème édition et de la 9ème éditions sont disponibles à l'emprunt).

En dehors de ce dernier ouvrage, cette bibliographie n'est qu'indicative, d'autres ouvrages très intéressants peuvent être consultés. Enfin, vous trouverez une partie d'entre eux sur le portail documentaire de l'Université de Strasbourg, sur Ernest (ENT de l'Université de Strasbourg), ce qui vous permettra de les consulter gratuitement. Il est d'ailleurs conseillé de se rendre régulièrement sur ces bases de données, notamment sur Cairn.info, véritable mine d'articles internationaux très actuels accessibles gratuitement pour les étudiant.es de l'Université de Strasbourg

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Certaines matières seulement font l'objet d'un contrôle des connaissances (voir ci-dessous). Les notes se compensent à l'intérieur de la même UE, mais non entre les UE.

La moyenne requise est de 10/20 pour chaque UE, ce qui permet d'acquérir le nombre de crédits nécessaire à son obtention.

L'assiduité en cours est obligatoire. Les absences injustifiées ou non autorisées ne permettront pas à l'étudiant.e concerné.e d'atteindre le nombre de crédits nécessaire pour valider l'UE : une absence ou une suite d'absence injustifiées supérieure ou égale à 1/3 du volume horaire du cours, induit la non validation de ce dernier.

Pour les alternant.es, l'assiduité est obligatoire en cours et en structure d'accueil, lors des jours prévus à cet effet. Une attestation (médicale ou professionnelle) est obligatoirement requise lorsque l'étudiant.e ne vient pas en cours.

1. NATURE DES CONTROLES

Semestre 3 :

UE 1 : Communication en contexte international

- Communication internationale des entreprises et organisations : Contrôle de 4h - plan de communication

Droit de la communication : QCM et question

Communication interculturelle : Exposé/note de synthèse

UE 2 : Domaines spécifiques de la communication

Communication médias et relations presse : rédaction d'un communiqué de presse + question

Communication de crise : dossier à rendre + note médiatraining

UE 3 : Outils et supports de la communication

Épreuve transversale : Challenge de communication, dossier (8pts) et présentation orale (12 pts)

UE 4 : Pratiques de communication web

Communication digitale : étude de cas digitale

Création de site web : production

Vidéo web : production vidéo

UE 5 : Séminaires en langues étrangères

Écrit et oral

-

Semestre 4

UE 1 : Compétences professionnelles et techniques de recherche

Épreuve transversale : Oral de mission professionnelle ou de mi-alternance

Lors de l'examen oral (en groupe pour les missions collectives), les étudiant.es présentent un exposé de 15mn maximum et défendent le projet devant un jury composé de la responsable de diplôme et du tuteur ou de la tutrice enseignant.e, et, éventuellement, de professionnels.

L'exposé oral défend le projet, analyse sa réalisation (méthodologie utilisée, conclusions à tirer, difficultés rencontrées et comment ces dernières ont-elles été surmontées) et montre la contribution personnelle de chaque étudiant.e, le cas échéant.

Le propos doit être clair, précis, concis, logique, argumenté et pertinent. Les candidats doivent faire preuve de communication, de conviction, d'originalité dans la présentation et de maîtrise des langues.

Durée totale de l'épreuve : de 30 à 45 mn maximum.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE2 Master : Stage et mémoire de fin d'études

Rédaction et soutenance d'un mémoire

Le mémoire représente un travail d'analyse et de réflexion portant sur une thématique générale ou partielle de la mission lors du stage ou de l'alternance, ou bien, exceptionnellement, sur un sujet externe (à convenir avec la responsable du master). Le choix du sujet est soumis à l'approbation de la responsable de parcours et du/de la directeur.rice de mémoire.

Une soutenance est organisée avant la fin de l'année universitaire.

Deux cours de 6h chacun sont dispensés avant le départ en stage en vue de répondre à toutes les questions et de donner un cadrage au travail de mémoire.

2. SESSIONS DE RATTRAPAGE

En raison du stage de cinq mois minimum au 2e semestre, les sessions de rattrapage auront lieu en septembre.

Semestre 1

UE.1 : épreuves écrites et orales

UE.2 : épreuves écrites

UE.3 : épreuve orale (défense du projet Challenge)

UE.4 : Productions

UE.5 : Épreuves orales

Semestre 2

UE.1 : épreuve orale

- UE 2 : le mémoire devra être rédigé à nouveau/remanié + une épreuve orale de 1h (session de rattrapage en décembre, sur demande de dérogation auprès du Président de l'Université sous couvert de la responsable du diplôme).

En cas d'échec à la 2ème session, l'étudiant.e peut repasser les épreuves durant l'année suivante.

Attention, la réinscription est dérogatoire (accord du Président de l'université sur avis du jury d'examen).

RÈGLEMENT INTERIEUR DES EXAMENS, EXPOSÉS, TRAVAUX À RENDRE ET MÉMOIRE

1.Examens

Retard : aucun.e étudiant.e ne peut être admis.e en salle d'examen au-delà d'une heure après le début de l'épreuve ou, dans le cas d'une épreuve d'une durée inférieure à 2 heures, au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve.

Sortie de la salle d'examen : aucune sortie de la salle d'examen n'est autorisée dans le cas d'une épreuve d'une durée inférieure à 2 heures.

Aucune sortie momentanée de plus d'un.e étudiant.e à la fois n'est autorisée.

Ouvrages, notes et documents : sauf disposition contraire clairement indiquée par l'enseignant responsable sur son sujet d'examen, les étudiant.es ne doivent disposer d'aucun document, note ou ouvrage. Pour les étudiant.es étranger.es, le dictionnaire linguistique est autorisé.

Sauf indication contraire, les téléphones portables, ordinateurs et tablettes sont interdits et tous les sacs et cartables doivent obligatoirement être déposés auprès du surveillant.

Communication entre les candidats : toute communication entre candidats est formellement interdite pendant les épreuves individuelles. Le surveillant prend toutes mesures pour faire cesser la communication sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats.

Fraude : En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude (quelque soit le moyen : écouteurs, smartphone ou tablette, copie du cours sur divers support, usage d l'IA etc...) les étudiant.es en cause seront automatiquement exclu.es de l'examen. Les pièces ou matériels permettant d'établir la réalité des faits seront saisis par le/la surveillant.e. Ce type de comportement sera discuté en conseil des enseignant.es, l'étudiant.e s'expose à ne plus pouvoir se présenter aux examens.

2.Exposés, travaux à rendre et mémoire

Tout plagiat réalisé par un.e étudiant.e constitue une fraude au sens du décret du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les EPCSCP (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel).

La fraude par plagiat relève de la compétence de la section de discipline de l'Université. En général la sanction infligée aux étudiant.es qui fraudent par plagiat s'élève à un an d'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur.

Tout passage ou schéma copié sans qu'il soit fait explicitement référence aux sources, selon les normes de citation universitaires, sera considéré par le jury ou le correcteur comme plagié.

Sauf mention contraire explicite, l'usage d'outils d'intelligence artificielle est interdit lors des examens sur table, lors des dossiers et exposés à préparer et lors de la rédaction du mémoire. L'usage de ces outils est considéré comme une fraude.

Les travaux en équipe requièrent la participation active de l'ensemble des membres de l'équipe. Les oraux et présentations permettront de juger de l'implication de chacun.e, les notes peuvent donc être très différenciées.

Une attestations d'authenticité engageant les étudiant.es est signée sera signée pour certifier de l'authenticité du mémoire, elle sera obligatoirement intégrée au dit mémoire.

3. Examens et exposés

Sauf mention contraire explicite, l'usage d'outils d'intelligence artificielle est interdit lors des examens sur table, lors des dossiers et exposés à préparer et lors de la rédaction du mémoire. L'usage de ces outils est considéré comme une fraude.

RÈGLEMENT DE LA SALLE BRUXELLES

La salle Bruxelles (bâtiment le Pangloss, 1er étage) est équipée de 17 postes IMac ainsi que de 17 souris et claviers. Chaque poste est connecté au cloud Adobe et ouvre la possibilité d'accéder aux logiciels afférents.

Cette salle est mise à disposition des étudiants de M2 Communication internationale et de M1 Relations internationales, qui devront, ainsi que leurs enseignants et toute personne ayant accès à la salle, respecter scrupuleusement le règlement ci-dessous.

1 - Usagers de la salle Bruxelles

- Au premier semestre la salle est exclusivement réservée aux étudiants de Master 2 Communication internationale. Ils y ont la majorité de leurs cours et peuvent y accéder pour mener des travaux et des recherches (notamment en ce qui concerne la mission professionnelle ou le challenge).
- Au second semestre la salle est réservée aux étudiants du M1 Relations internationales, pour les cours de PAO
- La salle peut être demandée par d'autres étudiants de l'ITIRI. Ceux-ci doivent pouvoir faire preuve d'un projet précis et motivé nécessitant l'usage des ordinateurs et logiciels. Ils adresseront leur demande à Mme Khemkhem et à Mme Masseran. Ces derniers conservent la possibilité de refuser l'accès à la salle.

2 – Clé et sécurisation de l'accès à la salle

- La salle ne doit jamais rester ouverte en l'absence des usagers. Elle sera fermée à clé dès lors que personne ne l'occupe, sans considération du temps passé hors de la salle (fin des cours, pause, etc...).
- Au premier comme au second semestre un.e étudiant.e prendra la responsabilité de la clé. Il s'engage à être présent dès le début des cours pour permettre l'accès de la salle à l'enseignant et à ses collègues.
- En cas d'empêchement, le ou la responsable des clés peut déléguer sa responsabilité à un.e autre étudiant.e.
- Les noms des étudiant.es responsables des clés seront notifiés à Mme Khemkhem et M. Koch pour l'ensemble de l'année ainsi qu'à Mme Masseran pour le groupe des M2 Communication internationale.
- Le ou la responsable de la clé de la salle sera également responsable de la clé de l'armoire contenant les souris et, au premier semestre, des ouvrages utiles.
- Une boîte à clé est placée à côté de la salle Bruxelles. Elle ne doit servir qu'en cas d'urgence. Mme Khemkhem, Mme Masseran, M. Koch + une autre personne connaissent le code.
- Disposent d'un double de la clé : M. Koch durant les deux semestres, Mme Masseran durant le premier semestre, Mme Khemkhem durant le second semestre.

3 - Usage de la salle et de l'équipement

- La salle est une salle de cours, ainsi les enseignements sont prioritaires sur toute autre utilisation.
- Les étudiants s'engagent à compter les souris et les claviers au début et à la fin des cours
- En quittant la salle, chaque usager vérifie avoir quitté sa session de travail, éteint l'écran et vérifie que rien n'est oublié sur la table ou dans l'ordinateur.

RÈGLEMENT DE LA SALLE BRUXELLES

4 – Entretien de la salle

- Il est strictement interdit de manger et/ou de boire dans la salle afin de ne pas endommager et/ou salir le matériel.
- Les locaux resteront propres et en ordre, des poubelles sont à disposition des usagers.
- Il est interdit de sortir le mobilier de la salle ou de le déplacer. De même, le matériel ne sera pas débranché, ni déplacé, ni déréglé.
- Le matériel informatique et les logiciels sont réservés à des besoins didactiques et de recherche. Il n'est pas autorisé de charger des logiciels, de charger des fichiers non didactiques, de visionner des vidéos non didactiques.

5 – Armoire

- L'armoire de la salle Bruxelles contient les souris et ponctuellement du matériel (appareils photo, caméras...) ainsi que, au premier semestre, les ouvrages utiles au parcours Communication internationale.
- Les souris seront rangées dans l'armoire prévue à cet effet. Celle-ci sera fermée à clé après chaque utilisation.
- Le cas échéant : les ordinateurs portables seront également rangés dans l'armoire après chaque journée.
- Au premier semestre, les étudiants qui empruntent des ouvrages inscrivent leur nom et la date d'emprunt sur la liste et s'engagent à rendre l'ouvrage dans les deux semaines (emprunt reconductible).
- Le matériel audiovisuel doit être enfermé dans l'armoire et traité avec soin.

6 - Tout dysfonctionnement dans la salle Bruxelles doit être signalé dans les plus brefs délais aux responsables de diplômes et à M. Koch. S'il s'agit d'un problème informatique, ces derniers ouvriront un ticket auprès de la DNum.

7 - Prudence sanitaire : tous les claviers sont équipés d'un protège-clavier. Un spray sanitaire/des lingettes sont mis à la disposition des étudiant.es qui nettoieront régulièrement les protèges-claviers.

Pour les mêmes raisons, il est recommandé de toujours conserver le même poste dans la salle.

Le cas échéant, les consignes en vigueur (jauge, port du masque...) doivent être respectées.

Pour nous contacter



Enseignantes

Responsable pédagogique du M1 RI

lien permanent pour prendre rdv avec [Mme Samira Khemkhem](#)



- Responsable pédagogique du M2

M2 CI: [Mme Anne Masseran](#)



Administration



Gestionnaire de scolarité en charge du département RI

[Mme Zeynep Ozen](#)



Horaires d'ouverture du secrétariat: Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

Liens utiles

Agenda M2 Communication Internationale



Site web

<https://itiri.unistra.fr/ri/>



<https://langues.unistra.fr/>



Réseaux sociaux

https://www.instagram.com/itiri_ri/?hl=en



<https://www.facebook.com/itiriunistra/>



<https://www.facebook.com/M2COMITIRI>

